



- D.R.

Sophie Wahnich

France

Les Sciences humaines et sociales et la philosophie : que peuvent-elles ? : Gouverner

28/11/2012, Université Lumière - Lyon 2 (Lyon)

L'auteur

Sophie Wahnich, directrice de recherche à l'institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain Laios (EHESS-CNRS), est historienne de la sensibilité politique à l'époque révolutionnaire. Pour mener ce qu'elle appelle une « profanation » des savoirs, au sens d'une restitution au public d'une forme d'histoire critique, elle affirme qu'il faut manifester dans l'écriture de l'histoire une dimension sensible qui postule des valeurs politiques communes. L'histoire est ainsi simultanément de la science historique et une pratique de conscience politique.

Si les émotions sont des outils rationnels d'évaluation morale, non seulement indispensables mais indépassables à toute humanité, alors la critique historique ne saurait à son tour se décharger de son implication sensible. D'un point de vue théorique et méthodologique, il s'agit ainsi de ne plus considérer qu'émotions et discours rationnels sont deux sphères distinctes de la vie sociale mais de comprendre comment les déterminations sociales et historiques lisibles dans les émotions sont à l'œuvre dans des processus de subjectivation et de décision. La démarche est de ce fait pluridisciplinaire et vise à articuler des domaines souvent disjoints : histoire du politique, analyse politique de la souveraineté et de la place de la violence, anthropologie des rituels, de la vengeance, du sacré.

Ses livres s'inscrivent contre une vision de la Révolution aujourd'hui encore dominante, pour laquelle à la « bonne » Révolution de 1789-1790 succèdent flots de sang, massacres affreux, détournements coupables d'une belle idée par les « terroristes », Robespierre, Marat et consorts.

L'œuvre

Devenir des universités. Ramener la foi en l'impossible, avec Marie Cuillerai (L'Harmattan, 2010)

Les émotions, la Révolution française et le présent (CNRS, 2009)

La longue patience du peuple : 1792, naissance de la République (Payot, 2008)

Une histoire politique de l'amnistie, dir. Sophie Wahnich (PUF, 2007)

Les territoires de l'amnistie, entre clémence et tolérance zéro, dir. Sophie Wahnich (L'Harmattan, 2007)

Zoom

La longue patience du peuple : 1792, naissance de la République (Payot, 2008) (536 p.)



Longtemps la politique révolutionnaire a été saisie sous la métaphore du théâtre. Sophie Wahnich propose de l'appréhender sous celle de l'opéra et redonne ainsi la voix de leur pouvoir souverain à ceux que l'on a trop vite considérés comme spectateurs de la politique. Cette voix est celle d'un peuple patient, soucieux de la justice, capable d'articuler ses revendications avec intensité. Mais une dynamique infernale mène à l'insurrection du 10 août, à l'abolition de la royauté, à la naissance traumatique de la République : amnistie de la fuite du roi, oubli de la fusillade du champ de Mars, fausse concorde, manœuvres dilatoires de représentants qui restent sourds aux alarmes et aux espoirs exprimés dans un vaste mouvement pétitionnaire, n'en finissent pas de mettre à l'épreuve « la longue patience du peuple ». Pour obtenir justice ou simplement reconnaissance de sa souveraineté, le peuple hausse le ton, est acculé à une violence dont il ne voulait pas mais qu'il assume dans le deuil. Sophie Wahnich renverse l'ordre des responsabilités quand la violence surgit : ce n'est plus le peuple qui laisse se déchaîner la violence, ce sont des représentants indifférents et inconscients qui le poussent à faire usage de la violence comme seul langage audible et irréversible. Une attention soutenue aux textes s'accompagne ici d'une écriture qui se fait récit littéraire. Les enjeux de ce livre, on l'aura compris, ne sont pas seulement historiques et historiographiques, ils visent à faire comprendre ce qui se joue, quand la voix du peuple, organe émancipateur, devient inaudible dans l'espace public.

La liberté ou la mort (La Fabrique, 2003)

Lyon en Révolution, des objets qui racontent l'histoire (EMCC, 2003)

Les musées des guerres du XXe siècle : lieux du politique ?, dir. Mireille Gueissaz et Sophie Wahnich (Kimé, 2001)

L'État contre la politique ?, dir. Martine Kaluszynski et Sophie Wahnich (L'Harmattan, 1998)

L'impossible citoyen, l'étranger dans le discours de la Révolution française (Albin Michel, 1997 – 2010)

Devenir des universités. Ramener la foi en l'impossible, avec Marie Cuillerai (L'Harmattan, 2010) (219 p.)



La Ronde infinie des obstinés (2009) avait signifié le caractère tête dans l'adversité de ceux qui, sachant sans doute qu'ils n'empêcheraient pas la loi LRU d'être la nouvelle norme des pratiques et activités universitaires en France, souhaitaient encore et toujours signifier qu'ils se refusaient à plier leur pensée à cette norme. Ce numéro tente de faire le point sur cette nouvelle norme et sur cette foi au regard de son historicité. Il s'agit aussi de faire archive d'un événement qui, touchant l'université, touche aussi ce qu'il advient aujourd'hui de la circulation de la pensée et de la critique : obscurcissement de mots valeureux dévoyés dans leur mise en œuvre (autonomie, responsabilité), mise sous tutelle de l'argent de l'autonomie de la recherche, déresponsabilisation devant l'expérimentation risquée et indéfinie du savoir.

Les émotions, la Révolution française et le présent (CNRS, 2009) (380 p.)



En 1789 la déclaration des droits de l'homme et du citoyen inscrit à l'article 2 un droit de résistance à l'oppression fondé sur le pouvoir normatif des sentiments et des émotions. En 1795 les thermidoriens évacuent ce droit et refoulent du même coup les émotions de l'espace public. Une division apparaît alors dans le champ des savoirs : les sciences morales et politiques, dont l'histoire, se séparent de la littérature et des beaux-arts. Depuis, le discours historique oscille entre un désir de science qui lui fait oublier sa nature fondamentalement littéraire et politiquement sensible, et un désir de politique qui l'oblige à renouer avec sa dimension narrative et littéraire. De la figure de l'homme sensible du XVIII^e siècle au modèle d'un historien sensible aujourd'hui, le passage est possible. Penser la contemporanéité de l'un permet d'imaginer la nécessité de l'autre : un historien réconcilié avec sa fonction critique dans le présent de l'histoire, ses compétences scientifiques et ses compétences littéraires. C'est dans cet effort que l'histoire peut redevenir un savoir politique disponible.

Une histoire politique de l'amnistie, dir. Sophie Wahnich (PUF, 2007) (263 p.)

Les territoires de l'amnistie, entre clémence et tolérance zéro, dir. Sophie Wahnich (L'Harmattan, 2007) (237 p.)



L'amnistie est souvent vécue comme un dispositif qui voile la vérité historique et s'oppose à la justice due aux victimes. Comprendre la construction historique de cette représentation et la critiquer pourrait redonner à l'amnistie ses lettres de noblesse. Si les normes historiques de la clémence et de l'intolérable permettent de saisir qu'amnistier des crimes contre l'humanité, c'est confondre le monde et l'immonde, toutes les amnisties ne ressortent pas de cette violence faite à la société et à son éthique. Les amnisties réparatrices sont celles qui cherchent à inclure dans la société la conflictualité politique passée et à lui reconnaître une valeur politique, malgré l'usage de la violence. L'amnistie ou son refus sont ainsi indissociables de la qualification des crimes concernés et supposent toujours une réécriture de l'Histoire. La tolérance zéro est aujourd'hui une rêverie liée à l'expérience du terrorisme international comme des délinquances locales, qui renoue avec le fantasme d'en finir une fois pour toutes avec la division. Ce travail propose un autre horizon : celui de sociétés européennes capables de vivre avec leur part d'irréconciliable, leur part d'irréconcilié, pour apporter au débat public et à la réflexion des législateurs un éclairage sur l'institution de clémence la plus ancienne et la plus controversée de la tradition démocratique.

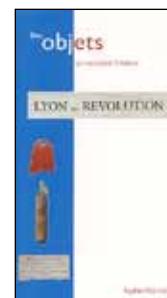
L'histoire des amnisties politiques en Europe se présente comme celle de processus juridiques qui, par l'impératif d'oubli, permettent à un événement traumatisant d'être mis à distance, empêchent rancunes et rancœur d'empoisonner le présent de l'histoire. En Italie, peut-on dire que la non-amnistie des « années de plomb » empoisonne le présent ? A contrario, en France, l'amnistie des derniers événements traumatiques de grande ampleur, comme la collaboration et la guerre d'Algérie, n'a-t-elle pas laissé des traces d'illégitimité pour avoir masqué la vérité historique, voilant ce qui rendrait justement possible aujourd'hui des relations pacifiées avec ces pans difficiles de l'histoire nationale ? Le sang versé dans un climat qualifié de terroriste dans le cas italien, l'implication dans le génocide des juifs pour nombre de collaborateurs, les actes de torture pour les acteurs de la guerre d'Algérie, ont donné à l'amnistie un caractère scandaleux. Ce caractère scandaleux peut cependant être mis à l'épreuve d'une analyse critique qui permet de distinguer entre deux modèles d'amnistie : celle où les vaincus ont remis en question les principes démocratiques et celle où les vaincus ont été amenés à faire usage de la violence au nom d'un patriotisme démocratique. Dans l'un et l'autre cas, les bénéficiaires et les fondements politiques de l'amnistie diffèrent. Dans une Europe qui semble faire de moins en moins cas des principes démocratiques les territoires de l'amnistie produisent une conscience historique ambivalente.

La liberté ou la mort (La Fabrique, 2003) (112 p.)



Ce livre va à l'encontre d'une représentation de la Terreur qui, depuis Thermidor, en fait un objet de dégoût et de honte dans l'histoire de la Révolution. Ce dégoût « n'est séparable ni du parallèle construit avec l'histoire des catastrophes politiques du XXe siècle, ni de l'idéalisat ion du modèle démocratique actuel ». La demande de terreur de l'été 1793 a pour cause l'effroi ressenti par le peuple parisien à la mort de Marat, effroi d'où émerge la détermination de « mourir pour la liberté » – la liberté ou la mort. C'est parce que l'Assemblée n'a pas mis en jugement ceux qui ont tiré sur le peuple aux Tuileries le 10 août 1792 que le peuple entre dans les prisons en septembre et reprend le glaive de la loi. Le souvenir de ces massacres hantera les révolutionnaires, soucieux « d'inventer les formes symboliques qui permettront de contenir l'ardeur ». Ainsi, le tribunal révolutionnaire est-il une manière de mettre des bornes à l'exception souveraine dans sa fonction vengeresse. Et la mise en équivalence morale de l'an II et de septembre 2001, « non-sens historique et philosophique, est l'effet de ce qu'on pourrait appeler la rémanence rétinienne de l'image de la terreur révolutionnaire ».

Lyon en Révolution, des objets qui racontent l'histoire (EMCC, 2003) (135 p.)



A partir des objets sélectionnés dans le riche fonds révolutionnaire du musée Gadagne de Lyon, ce livre propose un nouveau regard sur cette période significative de l'histoire de Lyon. En distinguant mieux la légende de l'histoire, en s'interrogeant à nouveau sur les faits troublants de l'événement, c'est une nouvelle page de l'histoire commune qui s'écrit.

Les musées des guerres du XXe siècle : lieux du politique ?, dir. Mireille Gueissaz et Sophie Wahnich (Kimé, 2001) (183 p.)



Les musées des guerres du XX^e siècle sont ici parcourus pour comprendre les enjeux qui les façonnent et décrypter le sens politique qu'ils produisent. Sophie Wahnich propose une lecture critique de la muséographie de l'historial de la Grande Guerre à Péronne. Elle s'interroge ainsi sur l'occultation de la « dimension politique de la guerre » dans une scénographie « irénique et réconciliatrice ». Dans une étude fouillée des collections militaires allemandes, Isabelle Benoît rappelle, de son côté, l'imposition, à l'Est, par l'armée rouge, de « hauts lieux » pour glorifier ses faits de guerre. D'autres textes encore réfléchissent aux manières de voir et montrer la guerre.

L'État contre la politique ? dir. Martine Kaluszynski et Sophie Wahnich (L'Harmattan, 1998) (339 p.)



Décrire les expressions historiques de la construction de l'Etat permet d'interroger un processus et ses effets. D'abord lié à un projet politique, celui par exemple de l'ambition républicaine, l'Etat est conçu comme un outil pour offrir des points d'appui au travail de décision politique. Si des expériences

ou des modèles locaux sont réappropriés pour lui donner une forme, l'Etat doit rester un acteur contraint par les logiques politiques dont il est issu. Or les appareils administratifs peuvent avoir la tentation de s'autonomiser et de produire à leur tour de nouvelles configurations politiques échappant aux processus de décision politique réglés. Aujourd'hui, comme hier, l'Etat peut devenir un danger, s'il ne reconnaissait plus son devoir de soumission à la décision politique, mais plus encore si, à son corps défendant, il devenait une machine anti-politique opacifiant toujours davantage la fonction politique du citoyen, électeur ou élu. Offrir des outils pour saisir la distinction entre une fonction politique et créatrice face à une fonction administrative et gestionnaire pourrait être l'ambition de ce recueil de textes.

L'impossible citoyen, l'étranger dans le discours de la Révolution française (Albin Michel, 1997 – 2010) (403 p.)



Le magnifique impératif de Saint-Just, « il faut que vous fassiez une cité, c'est-à-dire des citoyens qui soient amis, qui soient hospitaliers et frères », côtoie un décret qui exclut les étrangers de l'espace politique. Après avoir connu les bienfaits de l'hospitalité, l'honneur de porter le titre de citoyen français

au nom de l'universalité qu'ils incarnaient, les étrangers sont devenus en l'an II d'impossibles citoyens. Tout en affirmant l'universalité du droit qui la fonde, la nation souveraine construit ses limites. Persuadée qu'il faut se laisser perturber par les résonances produites par la confrontation du passé et du présent, c'est avec une sensibilité actuelle que Sophie Wahnich aborde le regard de la Révolution sur l'étranger. Elle saisit ainsi à leur naissance les questions qui ne cessent de se poser à la conscience politique. De l'enthousiasme de la fête de la Fédération à Thermidor, elle établit avec rigueur la chronologie des attitudes révolutionnaires, confronte les discours, la production de la loi et les pratiques administratives. Au moment où l'on assiste à la réforme du code de la nationalité, à la remise en cause du droit du sol et à la dénégation de l'hospitalité républicaine, il s'agit de méditer sur les fondements contradictoires de l'appartenance nationale et de relancer avec lucidité les clés de l'universel.